

*Appel à candidatures / Afrique francophone***« BOURSE GHISLAINE DUPONT ET CLAUDE VERLON »  
2022**

Ouverte aux jeunes journalistes et techniciens radio d'Afrique francophone

RFI organise la neuvième édition de la « [Bourse Ghislaine Dupont et Claude Verlon](#) » qui s'ouvre pour la troisième année aux candidats de tous les pays d'Afrique francophone\*. Cette année, l'organisation des formations des journalistes et techniciens sélectionnés sera assurée à Dakar, au Sénégal, où sont implantés la rédaction et les studios de RFI en fulfulde et mandenkan.

Créée en hommage à ses deux reporters assassinés le 2 novembre 2013 à Kidal, dans le Nord du Mali, cette Bourse permet de former chaque année dix jeunes journalistes radio et dix jeunes technicien-nes de reportage. Les deux lauréat-es bénéficieront d'une formation d'un mois à Paris, au cours du premier trimestre 2023\*\*. Initialement organisées dans un pays d'Afrique francophone, les six premières éditions se sont tenues au [Mali](#) en 2014, à [Madagascar](#) en 2015, au [Bénin](#) en 2016, au [Sénégal](#) en 2017, en [Côte d'Ivoire](#) en 2018, en [République démocratique du Congo](#) en 2019, et à distance en [2020](#) et [2021](#) (en raison des contraintes sanitaires). La Bourse sera remise le 2 novembre, date décrétée par les Nations Unies « Journée internationale de la fin de l'impunité pour les crimes commis contre des journalistes » en mémoire de Ghislaine Dupont et Claude Verlon.

- **Les candidatures sont ouvertes jusqu'au dimanche 4 septembre 2022** à tous les journalistes et techniciens francophones en activité depuis au moins deux ans, ayant moins de trente-cinq ans, résidant dans un pays d'Afrique francophone\*.
- **Les conditions de participation détaillées et le formulaire de candidature** sont disponibles sur le site de RFI : <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20220814-appel-à-candidatures-bourse-ghislaine-dupont-et-claude-verlon-2022>

10 candidats journalistes et 10 candidats techniciens seront sélectionnés sur dossier puis invités à suivre des ateliers du 17 au 30 octobre, dispensés par le service de formation interne de RFI et la coordination éditoriale des langues étrangères, dans les locaux de la rédaction de RFI en fulfulde et mandenkan, à Dakar. A l'issue de ces journées, le jury se réunira pour désigner le ou la journaliste et le ou la technicien-ne lauréat-s de la Bourse qui bénéficieront de la formation de quatre semaines à Paris, entièrement prise en charge, au cours du premier trimestre 2023\*\*. Le jury sera composé de représentants du groupe France Médias Monde, de l'École de Journalisme de Sciences Po et de l'INA. Les Prix seront remis dans le cadre d'une cérémonie qui se tiendra à Dakar.

L'édition 2022 de la Bourse est organisée en partenariat avec [l'École de Journalisme de Sciences Po](#) et [l'INA](#) (Institut national de l'audiovisuel), qui accueillent respectivement les lauréat-es journaliste et technicien-ne à Paris. Ces formations viennent compléter un stage à RFI, au siège de France Médias Monde.

\* *Algérie, Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Gabon, Guinée, Madagascar, Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie, Niger, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Sénégal, Seychelles, Tchad, Togo, Tunisie et Rwanda.*

\*\* *Sous condition des mesures sanitaires en vigueur.*

**Contacts presse :**

Anthony Ravera, Responsable presse. Tél. +33 (0) 1 84 22 93 85 - [anthony.ravera@rfi.fr](mailto:anthony.ravera@rfi.fr)  
Corentin Lepage, Attaché de presse. Tél. +33 (0) 1 84 22 73 16 - [corentin.lepage@rfi.fr](mailto:corentin.lepage@rfi.fr)

*France Médias Monde met en œuvre un traitement de données à caractère personnel ayant pour finalité la gestion de fichiers de contacts dans le cadre de ses opérations de communication externe, relatives à l'information liée à ses activités. Conformément à la loi Informatique et libertés n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition au traitement des données personnelles vous concernant que vous pouvez exercer, en précisant l'objet de votre demande, à l'adresse suivante : [communication@francemm.com](mailto:communication@francemm.com)*